

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Chaque pratiquant s'engage à :

⌘ Respecter le bien d'autrui.

- ❖ Respecter, et faire respecter le cas échéant les installations et le matériel mis à sa disposition.
- ❖ Ne pas fumer dans le Dojo, ainsi que dans les vestiaires mis à sa disposition.
- ❖ Ne pas consommer de chewing-gum dans les locaux mis à sa disposition.
- ❖ Laisser dans la plus grand état de propreté les locaux et les matériels mis à sa disposition.
- ❖ Signaler aux responsables qualifiés, toute anomalie, dégradation, infraction constatée.
- ❖ Les montres, bijoux et objets divers sont interdits pendant les cours.
- ❖ Ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires. Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- ❖ Pour ne pas détériorer le sol, il est formellement interdit de pénétrer sur la surface du Dojo avec les chaussures.

⌘ Respect pendant les cours.

- ❖ Chaque séance débutera par le salut et se terminera par le salut. Le salut est, et doit rester une marque de respect mutuel entre les partenaires, entre les élèves et le professeur, et également un signe de respect envers le lieu où l'on travaille.
- ❖ Se présenter au Dojo avec un Kimono propre (aucune tenue négligée ou propreté douteuse ne sera admise).
- ❖ Se présenter au Dojo uniquement pour travailler, afin de ne pas perdre de temps, ni abuser de celui des autres. Il devra se présenter sans retard aux séances programmées.
- ❖ Toutes discussions prolongées ne concernant pas le club se fera en dehors du Dojo pour ne pas perturber les cours et pour avoir un meilleur état d'esprit dans le club.
- ❖ Toute perturbation du cours pourra engendrer une exclusion temporaire de celui-ci.

⌘ Passage de grade.

Un passage de grade est prévu par saison sportive selon les présences, et la progression de chacun, avec ceinture intermédiaire.

(Obligations pour les élèves ayant réussi le passage intermédiaire de porter la ceinture deux couleurs pendant les cours).